

Les politiques de peuplement comme entreprises de catégorisation

Introduction de la deuxième partie

François Bonnet, sociologue, Université d'Amsterdam
Myriam Houssay-Holzschuch, géographe,
Université de Grenoble Alpes et UMR PACTE, IUF

La mise en catégories, ou catégorisation, couplée à d'autres politiques publiques, structure très largement les politiques de peuplement et les fait apparaître comme un outil très largement mobilisé pour faire la ville, pour construire la cité de manière normative, jouant sur une dialectique d'inclusion et d'exclusion. Cette partie s'attache à leur étude, en analysant comment les acteurs des politiques du logement procèdent à des entreprises de catégorisation, lesquelles président en retour à leur action. Ces catégorisations se font selon des critères sociaux (revenu, occupation, population catégorisée comme « à problèmes »...) mais aussi selon des critères ethno-raciaux. Les chapitres ici réunis offrent une analyse principalement centrée sur le cas français – mais aussi londonien –, sur un pas de temps allant de l'immédiat après-guerre à nos jours. Dans cette introduction, nous nous attacherons à deux aspects parmi les nombreuses questions que les textes soulèvent : les catégories ethniques entre catégories pratiques et catégories scientifiques ; un examen critique des entreprises de catégorisation comme pratiques d'acteurs.

La catégorisation ethnique par les acteurs des politiques du logement est certainement de nature à provoquer le débat. Comme le montre Fatiha Belmessous, la catégorisation ethnique est une pratique au moins aussi ancienne que la présence en France de minorités ethniques non-blanches. Cela pose le problème du rapport entre catégorie pratique et catégorie scientifique.

Personne ne conteste que la race ou l'ethnicité ne forment des catégories *pratiques* : les systèmes de différenciation et de catégorisation des différents groupes sociaux de quasiment toutes les sociétés envisagent la race ou l'ethnicité comme un critère pertinent de classement. Les trajectoires historiques particulières des sociétés construisent des systèmes de différenciation et de catégorisation particuliers à chaque société. Dans la France contemporaine, la plupart des acteurs mobilisent des catégories de blancs, arabes et noirs de même qu'ils mobilisent d'autres catégories fondées sur d'autres principes de classement, comme l'âge, le genre, le statut social, etc. Ces catégories recourent assez bien celles des sciences sociales, mais les sociétés produisent aussi des catégories qui ne sont pas reconnues par les sciences sociales, comme le signe astrologique.

La question que pose l'usage de catégories ethniques par les acteurs est bien sûr de savoir si les sciences sociales doivent considérer ces catégories pratiques comme ayant une pertinence scientifique ou non. Par exemple, très peu de chercheurs remettent en cause le genre comme catégorie scientifique. Le genre est à la fois une catégorie pratique (« les gens » utilisent la différence homme-femme pour faire sens des individus qu'ils rencontrent) et une catégorie scientifique (mobilisée comme catégorie d'analyse dans les travaux scientifiques). Au contraire, le signe astrologique n'est généralement pas perçu par les chercheurs en sciences sociales comme une catégorie d'analyse de la société. Le statut social est une catégorie

intermédiaire : c'est à la fois une catégorie pratique et une catégorie d'analyse, mais l'une ne recoupe pas entièrement l'autre, et les sociologues lèvent souvent les yeux au ciel en constatant ce que « les gens » appellent « les classes moyennes ». Quoi qu'il en soit, le consensus scientifique est que le genre et le statut social sont des catégories d'analyse, au contraire du signe astrologique, qui n'est qu'une catégorie pratique.

Où situer la race ou l'ethnicité dans cette discussion ? De nombreux chercheurs pensent que cette question est une question éthique ou politique, et que l'usage par les racistes de catégories ethniques en délégitime l'usage scientifique. Selon ce raisonnement, les catégories ethniques ne peuvent être que des catégories pratiques, et jamais des catégories scientifiques. Pour être plus précis : selon cette perspective, les catégories ethniques sont les catégories pratiques des racistes, c'est-à-dire de ceux qui perçoivent le monde en termes de groupes ethniques ou raciaux, tandis que les scientifiques ont pour vocation de déconstruire ces catégories.

Naturellement, ce raisonnement « universaliste » a un problème d'universalité. Les revues anglophones, qui publient la quasi-totalité de la recherche en sciences sociales, publient des bibliothèques entières d'articles scientifiques qui utilisent les catégories ethniques comme des catégories scientifiques. La quasi-totalité des auteurs de ces articles ne se considèrent pas comme raciste et pensent au contraire que leur travail, qui utilise des catégories ethniques, sert la cause de l'antiracisme. Selon leur raisonnement « différentialiste », le véritable risque raciste dans le monde scientifique est de taire la dimension raciale ou ethnique des inégalités sociales.

Du strict point de vue normatif, il n'est pas possible de trancher la controverse entre universalistes (ou *colorblind*, aveugle à la race) et différentialistes (ou *race-conscious*, conscients des différences et donc des inégalités raciales ou ethniques). On ne peut pas décider rationnellement de quel est la « meilleure » façon d'être antiraciste : quelle que soit l'option choisie, on peut toujours être accusé de racisme par les tenants de l'autre option (sur ce point, voir Fassin 2006).

L'indécidabilité du débat *normatif* ne préjuge cependant pas du débat scientifique. Nous défendons ici la position selon laquelle la réprobation des catégories ethniques est anti-scientifique (cette position n'est pas forcément celle des directeurs de l'ouvrage ou des auteurs de cette 2^{ème} partie). Faut-il abolir les catégories ethniques parce qu'elles sont utilisées par les racistes ? Avec la même logique, il faudrait abolir les catégories de genre (puisque les relations de genre sont fondées sur la domination masculine) ainsi que les catégories socio-professionnelles, puisque celles-ci expriment également un système de hiérarchie sociale (un ouvrier est « inférieur » à un cadre). Or il existe un fort consensus selon lequel il serait difficile de faire des sciences sociales sans les catégories de genre ni les catégories socio-professionnelles.

Le fait que les catégories ethniques sont toujours contingentes à des constructions sociales situées dans le temps et l'espace ne les rend pas différentes des catégories qui servent à mesurer le statut social, qui sont elles aussi sujettes à une grande variabilité selon les pays et les époques.

Le fait est que la pertinence scientifique des catégories ne dépend pas de critères éthiques ou politiques, mais de leur pouvoir prédictif. Le genre est une catégorie scientifique parce que la différence homme / femme est prédictive de différence sociale (écart de salaire, d'espérance

de vie, etc.). Le statut social est également prédictif (santé, éducation, etc.). Par opposition, le signe astrologique n'est pas prédictif de conséquences sociales. Les sagittaires n'ont pas une espérance de vie ou un salaire différent des gémeaux. Le signe astrologique n'est donc qu'une catégorie pratique sans valeur scientifique.

La question de savoir si les catégories ethniques sont une catégorie scientifique est une question empirique, et non une question éthique ou politique. Si le fait d'être blanc, noir ou arabe dans la société française est de nature à influencer sur les chances de vie, alors les catégories ethniques sont *nécessairement* des catégories scientifiques. Les chapitres rassemblés dans cette 2^{ème} partie sont plutôt de nature à montrer que l'ethnicité des individus est plus conséquente pour leurs chances de vie que leur signe astrologique.

Ils le montrent en particulier en s'attachant non simplement aux catégories mais aux catégorisations, entendues comme processus et pratiques d'acteurs, comme ensemble de choix mêlant visée pragmatique, injonctions politiques et valeurs idéologiques afin de trier les populations. À partir du moment où les catégorisations sont comprises comme des pratiques, elles acquièrent deux caractéristiques essentielles pour leur analyse scientifique : elles sont *situées* – dans le temps, dans l'espace, dans les interactions et positions sociales – et, puisqu'engagées dans l'action, fondamentalement *hétérogènes*, voire contradictoires. Elles doivent donc faire l'objet d'une interrogation critique, attentive aux manières dont elles sont construites et reconstruites en permanence ainsi qu'aux rapports de pouvoir et de domination qu'elles reflètent, modifient ou indurent : qui catégorise qui, selon quels critères et pourquoi faire ? Cette attention aux processus concrets de la catégorisation de différents groupes sociaux apparaît comme un moyen de faire la ville par des normes de peuplement socio-spatiales, un moyen de gérer les indésirables et de promouvoir les groupes de référence, au service d'un projet de gouvernementalité urbaine.

Pour répondre à ce « projet » urbain, qu'il soit formulé comme un idéal à atteindre ou un « problème » à résoudre, les catégorisations puisent dans la pensée classificatrice et s'appuient sur des normes et des jugements de valeur de classe et de race (ceux-là bien proches des pratiques coloniales d'ethnogenèse hiérarchisante). Elles ont une temporalité, apparaissent dans un contexte particulier (Launay) mais persistent à modeler l'action une fois ce contexte disparu : les catégories mises en place se naturalisent souvent – sous l'effet conjoint de pratiques contraintes par lesdites catégorisation et de l'objectivation statistique, même si leurs effets et leurs lectures peuvent changer.

L'espace joue dans cette entreprise un rôle spécifique, tout d'abord parce les catégories ainsi construites y sont inscrites : il permet de *réaliser*, au sens strict, la catégorisation, de différencier les groupes sociaux, de les mettre à part, voire de les hiérarchiser en fonction de ses qualités propres (centralité, accessibilité, qualité etc.). Après le nom attribué à la catégorie, il est le second élément de performativité sociale de la catégorisation : nommées, localisées et délimitées, les catégories se réifient. Et la mise en espace de la mise en catégories est justement ce qui permet la persistance desdites catégories dans la durée : manifestées dans un espace relativement inerte et difficile à changer, ou, dirait A. Berque (1990), un espace empreinte puis matrice (par la stigmatisation spatiale notamment) des catégories sociales, elles se solidifient. La catégorisation est donc socio-spatiale, et ce doublet est source de tension dialectique : elle s'adresse alternativement à l'un des deux termes (le social ou le spatial), mais surtout à l'un pour atteindre l'autre (la mise en espace pour implémenter la mise en catégories sociales ou l'action sur l'espace pour résoudre les problèmes sociaux ; l'action

de peuplement – limitation d'un groupe par un seuil de tolérance, insertion d'un autre - pour réguler ce qui se passe dans un espace).

S'intéresser aux pratiques de catégorisation, comme le proposent les quatre chapitres suivants, fait en outre apparaître leur très grande ambivalence. L'ambivalence ou tension la plus flagrante, intrinsèque au projet même de catégorisation quand il est porté par les autorités publiques, est celle entre une volonté de contrôle de la population d'une part, un souci d'action sociale de l'autre. Cette tension entre les champs de son exercice est structurante de l'État moderne tel qu'analysé par Foucault. Elle se joue de manière différente suivant les acteurs, les lieux et les périodes concernées et les modalités qu'elle prend doivent justement être étudiées : Cette tension est-elle masquée ? Apparaît-elle comme une contradiction, un paradoxe, ou reflète-t-elle autre chose ?

Puisque la catégorisation est une pratique d'acteurs, elle s'inscrit dans leurs logiques, qui diffèrent suivant leurs statuts (acteurs publics ou associatifs, acteurs étatiques ou urbains, logeurs ou résidents) mais aussi selon leurs échelles et sphères d'action. En particulier, l'articulation entre des mises en catégories à l'échelle nationale, accompagnées d'injonctions idéologiques (aussi variées dans les textes de cette partie que la lutte contre les idées indépendantistes des Algériens ou la promotion de la mixité sociale), et la mise en pratiques de ces catégories à l'échelle locale, montre de grandes divergences. Lors du changement d'échelle, la perception des besoins locaux, les choix pragmatiques et idéologiques locaux, l'interaction individuelle avec les résidents, les contraintes spatiales (parc de logements existant, taille des logements...) et les appropriations locales des modèles précédents (par les logeurs et/ou par les logés) conduisent à un éventail d'arrangements, explorés dans leur variété par les auteures. Ils vont du suivi appliqué (Belmessous), à l'application à la marge – y compris spatiale – des injonctions centrales (Béguin), à l'ajustement individuel en fonction d'analyses coût/bénéfices localistes (Lelévrier). En conséquence, actions, résultats et intentionnalités diffèrent mais s'entremêlent entre acteurs et échelles.

Il faut enfin souligner la permanence du retournement rhétorique dans les politiques publiques liées à la catégorisation : ce sont les « catégorisés », principalement par leur exclusion (que celle-ci soit souhaitée par les pouvoirs en place ou qu'il faille au contraire y remédier), qui portent le poids des politiques de peuplement, y compris des politiques de lutte contre l'exclusion. Tandis que les « classes moyennes » normées, idéalisées et instrumentalisées apparaissent comme l'alpha et l'oméga du développement « harmonieux » de la ville, riches, blancs et non immigrés restent le point aveugle des entreprises de catégorisation comme des politiques de peuplement. Au final, les identités collectives imposées par la catégorisation ne peuvent être saisies et appropriées de la même manière par les différents groupes sociaux. Si certaines appropriations collectives des catégories identifiantes (les petites classes moyennes, les bons locataires...) apparaissent comme des ressources, pour la ville et pour la société, et sont à ce titre désirables et à soutenir, d'autres appropriations sont perçues et construites comme des problèmes sociaux : la catégorie pratique, à la fois imposée et déniée aux catégorisés, reste alors un instrument de pouvoir.

Berque, Augustin. 1990, *Médiance. De milieux en paysage*, Montpellier : Reclus.

Fassin, Eric. 2006, "Aveugles à la race ou au racisme ? Une approche stratégique", Didier Fassin et Eric Fassin (ed.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris : La Découverte, pp. 133-157.